

La Petite Tunisie

Le Petit Tunisien

SOCIALE

La Tunisie Socialiste

Insertions 1^{re} page 5 fr. la ligne; 2^e page : 3 fr. la ligne
Abonnements et annonces payables d'avance

Rédacteur en chef: Emile LACROIX

Abonnements Tunisie-Constantine : 10 fr. par an.
France 12 — Etranger 18 fr. par an.

Le Président Doumergue au Maroc

Avant de finir son septennat, M. Doumergue voyage.

Après l'Algérie, c'est le tour du Maroc et, au printemps prochain, ce sera le nôtre, si, comme dit l'autre, Dieu lui prête vie.

Mais M. Doumergue paraît jouir d'une excellente santé, exempt de rhumatismes, alors nous avons de grandes chances de le voir débarquer l'an prochain pour les fêtes du Cinquantenaire.

Quelles fêtes ?

Quel Cinquantenaire ?
Allons-nous recommencer les bambou-las, fantasias de nos voisins d'Algérie ?

Ah ! non, pas de ça, s. v. p.
Nous sortons d'en prendre, d'autant plus que les voyages du Président de la République coûtent cher, occasionnent des frais considérables que nous serions malheureusement dans l'impossibilité de payer avec la dure crise qui sévit sur le pays et que M. Manceron, notre dévoué Résident Général, n'ignore point, puisqu'il faisait récemment, à un de nos confrères, ces déclarations qui dépeignent bien la situation précaire dans laquelle nous nous trouvons :

« La mise au point du prochain budget de la Tunisie est particulièrement ardue. Nous nous trouvons, en effet, cette année en présence de dépenses nouvelles, dont en particulier l'augmentation des traitements des fonctionnaires, parallèle à celle qui a été accordée dans la Métropole, qui s'élève à une trentaine de millions.

« En revanche, nous ne saurions compter sur des ressources nouvelles provenant de l'impôt. Nous ne voulons en aucune façon aggraver les charges, c'est donc pour mes chefs de service et pour moi-même un problème très délicat à résoudre. Nous espérons bien cependant, en venir à bout, au mieux des intérêts. Il ne faut pas oublier, poursuit M. Manceron, que la dernière récolte, tant en céréales qu'en olives, a été entièrement désastreuse et que les industries de notre colonie et spécialement l'industrie minière souffrent de la crise économique qui sévit actuellement dans le monde.

« C'est notre devoir d'alléger le plus possible pour les colons et les Indigènes, ces inconvénients passagers. Je m'y emploierai dans toute la mesure de mes attributions. »

Paroles très sages que tout le monde a applaudies vigoureusement, car on y voit le haut souci du chef de la colonie d'alléger autant que possible les charges qui pèsent si lourdement sur les épaules des contribuables.

Cette situation ne peut que retenir l'attention de M. Doumergue qui, s'il persiste dans son projet de visiter la Tunisie avant de quitter l'Elysée, voudra que son voyage ait lieu avec le moins d'apparat possible.

Et surtout pas de fêtes du Cinquantenaire ! Bannissons de nos esprits cette idée qui ne peut que nous causer des ennuis, car nous donnerions plus de force aux adversaires du Protectorat qui peuvent impunément le débiter, malgré le décret dit « scélérat » qu'on n'a jamais appliqué. C'est du reste un simple épouvantail à moineaux, auquel on a fini par s'habituer.

Il en est de même de celui contre la spéculation qui n'a jamais empêché les spéculateurs de nous « étriller » dans les grandes largeurs.

J. S. P.

Il y a des mois, M. Raymond Poincaré, ému par l'ascension continue du coût de la vie et l'impunité scandaleuse des spéculateurs de tout acabit, déposa un projet de loi. Ce projet de loi dort d'un profond sommeil dans le carton gouvernemental des affaires à étouffer.

Soucieux de mettre un frein aux appétits démesurés des affameurs sans vergogne, le député Jules Cutilli, vient de rafraîchir la mémoire au Gouvernement qui avait promis de juguler la mercante.

Espérons que celui-ci n'attendra pas d'avoir décoré de la Légion d'honneur tous les mercantis de France et d'Algérie pour prier la Commission de législation civile de la Chambre de donner, enfin, son avis sur le projet de l'ancien chef de l'Etat.

L' « Evolution Nord-Africaine »

Sus aux marchands ambulants de la rue des Belges

Et pourquoi ? Pour cause de malpropreté!!!

Plusieurs de nos confrères, dont « Tunis-Socialiste », qui l'eût cru ? ont été saisis par « des magasiniers » de la rue des Belges contre la présence des marchands ambulants, dont plusieurs sont d'anciens combattants de la Grande Guerre, soit dit en passant qui généraient leur commerce et saliraient la rue !

D'abord, combien y-a-t-il de magasiniers dans cette partie de la rue des Belges entre les rues d'Italie et Amilcar ?

Exactement quatre : un marchand d'huile, un de patates, un charcutier et un barman, un point, c'est tout.

Alors les petits commerces qui donnent à cette rue un cachet si particulier et si pittoresque leur feraient concurrence en vendant fil, aiguilles, ou autres articles de mercerie ?

Ceux qui salissent la rue, ce sont ces marchands qui débambulent dans la rue en vendant des fruits.

Ceux-là, oui, sont à pourchasser, parce qu'ils gênent la circulation, mais les autres ce serait un crime de les priver de leur gagne-pain pour faire plaisir à nous ne savons qui, que ces petits commerces semblent gêner et cela enleverait tout son attrait à cette rue autrefois si triste.

Voici comment s'exprime « Tunis-Socialiste » qu'on ne s'attendait pas à voir faire chorus avec des confrères bourgeois.

La rue des Belges, dans sa portion longeant le marché, prend de plus en plus des allures d'écurie. Nous avons déjà signalé à plusieurs reprises que les auteurs du fait étaient ces marchands à charrettes établis toute la journée durant devant le marché.

Il est incompréhensible que la Municipalité tolère un pareil état de choses si l'on songe que chacun de ces marchands paie mensuellement 7 fr. 20 de droit de stationnement et 25 de colportage. Il y en a une douzaine, ce qui revient à dire que toute cette malpropreté ne subsiste que parce qu'elle rapporte environ quatre cents francs dans le mois à la ville, qui en dépense certainement autant pour le nettoyage.

Il ne s'agit pas d'augmenter les droits, il s'agit de supprimer absolument tout stationnement, en ce lieu, le sans-gêne de ces commerçants leur enlevant tout intérêt.

Eh bien ! nous n'hésitons pas à dire à notre confrère que cette note jure avec sa ligne de conduite, qui est de soutenir en tout et partout, et toujours les pauvres bougres contre ceux qui cherchent à leur enlever leur gagne-pain, car tout déplacement serait désastreux pour eux.

L'endroit est devenu passager un peu, grâce à leur présence, et c'est justement parce qu'il est passager qu'ils arrivent à pouvoivre vivre et faire vivre leurs familles.

Aussi la Municipalité ne commettra pas la mauvaise action qu'attendent les quelques pétitionnaires.

Pourquoi M. Pierre Bordes gouverneur général de l'Algérie part-il ?

On a bien raison de dire que la roche tarpéienne est souvent bien près du Capitole.

Qui aurait jamais supposé, pendant le premier semestre de cette année qui vit en Algérie se dérouler des fêtes incomparables dont le coût malheureusement était très élevé puisqu'on parle d'une centaine de millions, que l'homme qui présidait avec distinction à toutes ces cérémonies, ces fantasias, ces bambou-las, se verrait casser aux gages ou, à peu près, comme un simple préfet, moins de trois mois après la fin de ces fêtes ?

Qu'a donc pu faire le Gouverneur général de l'Algérie qui, par ailleurs, est l'homme le plus charmant du monde, pour s'attirer le courroux de M. André Tardieu, son ministre direct ?

On parle de l'intervention de MM. Laquière et Ricci, deux vagues députés d'Alger, dont l'influence ne peut, certes, contrebalancer celle de M. Gaston Thom-

son, le vétéran de la Chambre, tout dévoué au Ministère Tardieu, ou celle de M. Emile Morinaud, sous-secrétaire d'Etat ?

Alors, quelle anguille sous roche a provoqué une mesure aussi brutale ?

Est-ce le gaspillage des deniers publics ou autre chose ?

Qui nous renseignera ?
Peut-être M. Pierre Bordes, lui-même, quand il aura remis son bel uniforme et tout l'attirail de la haute fonction qu'il occupait.

La Douane Française ignore les protectorats marocain et tunisien

La Chambre de Commerce de Marseille a soumis au ministre du Commerce et au ministre des Finances les doléances du Syndicat des Fabricants de conserves, par le service des douanes au transbordement des conserves de sardines d'origine marocaine, contenues dans des boîtes d'un poids de 3 kilogrammes 10 grammes.

Cette interdiction se fonde sur les termes de l'article 2 de la loi du 11 juillet 1900, dont les dispositions ont été étendues par la loi du 28 juin 1913 à toutes les conserves de poissons. Cet article déclare que les boîtes de conserves de sardines d'un poids supérieur à un kilogramme sont prohibées à l'entrée, exclues du transit, de l'entrepôt et de la circulation.

Le Maroc étant considéré, au point de vue tarifaire, comme pays étranger, le service des douanes applique aux conserves qui y sont préparées les dispositions légales qu'il est chargé d'exécuter.

Devant cette difficulté, une société marocaine ayant des commandes à livrer en Egypte et en Argentine, a dû traiter son fret avec une compagnie étrangère, à Gibraltar.

Pour ruiner l'industrie des conserves des protectorats, un député ne vient-il pas de déposer une proposition de loi élevant les droits sur les conserves de 42 fr. 50 à 125 francs !

Les conserves de poissons du Maroc considérées comme une marchandise étrangère ! On est à se demander, dit le « Petit Marocain », si l'on rêve.

Il en est de même pour la Tunisie. Mais nous autres ne faisons-nous pas payer des droits de douane aux marchandises françaises ?

Alors pourquoi se plaindre ?

Echos et Nouvelles

Mme ET M. MANCERON ONT OFFERT A PARIS UNE BRILLANTE RECEPTION.

Mme et M. Manceron, notre Résident Général, profitant de leur séjour à Paris, ont offert au Cercle allié une fort belle réception, à laquelle assistaient entr'autres de nombreux tunisiens ou d'anciens tunisiens.

Parmi les invités, il nous a été agréable de lire le nom de M. Gabriel Alapetite, notre ancien Résident Général et d'autres, M. Trélat, président du Conseil de la Compagnie Fermière des Chemins de Fer; Mme et M. Dubour-dieu, notre ancien directeur général des Finances, tous les directeurs généraux actuellement à Paris pour la préparation du budget, Si Salem Snadli, caïd de Sfax; Si Chadli Okbi, président de la Municipalité de Tunis; des diplomates, un maréchal de France, des généraux, en un mot, une assistance sélecte qui entourait leurs hôtes Mme Manceron et notre Résident Général.

UN DERNIER MOT

SUR LE FAMEUX PRINCE

Grand a été notre étonnement d'apprendre, par un prince de la famille beylicale, que le fameux prince aux tendances si nettement antifrançaises serait le propre fils du prince héritier ou bey du camp.

Ainsi, si son père montait sur le trône, ce particulier recevrait pour commencer la cravate de commandeur de la Légion d'honneur et graviterait autour du trône. C'est impossible, on doit le rayer sans tarder de la liste des membres de la famille beylicale, et lui supprimer sa dotation.

Ne soyons donc pas des éternelles dupes, et puisque le prince l'a cherché,

Mort de M. Tony de MANIQUET-VAUBERET

Nous apprenons avec une tristesse infinie la mort survenue à Paris, à l'âge de 25 ans de M. Tony de Maniquet-Vauberet, fils de nos amis, Mme et M. Louis de Maniquet, officier de la Légion d'honneur, administrateur-délégué de l'Omniun, ancien directeur général de la Compagnie des Phosphates de Constantine.

En cette douloureuse circonstance, nous nous inclinons profondément devant cette tombe, et prions nos amis de croire à la part très grande que nous prenons à leur immense chagrin.

tâchons de lui répondre dans la même langue qu'il affectionne.

LE DAR-EL-BEY MENACE RUINE

Ce n'est pas une querelle d'allemand que nous cherchons à notre excellent confrère le « Petit Matin » quand il dit : « Nous avons été les premiers et les seuls à signaler l'état lamentable du Dar-el-Bey qui menace ruine et dont la terrasse est bien près de s'écrouler. »

Voilà belle lurette que nous avons protesté contre l'état de délabrement du Dar-el-Bey et demandé des réparations.

Et, dans notre dernier numéro, nous disions encore que c'était une honte de le laisser dans l'état où il se trouve, car le Dar-el-Bey rappelle tout un passé cher au cœur des tunisiens.... et même de nos compatriotes.

Il faut le réparer d'urgence, au besoin sur le crédit de la réfection des routes, si l'on manque de pécune.

M. Manceron sera certainement de cet avis, alors ayons confiance.

DANS LA LEÇON D'HONNEUR

Nous adressons nos plus sincères félicitations à notre excellent confrère et ami Paul Lambert, qui vient de recevoir la rosette d'officier de la Légion d'honneur.

Paul Lambert n'a laissé en Tunisie que des amis et beaucoup de sympathies, aussi tous se réjouissent de cette haute distinction amplement méritée.

AUX RETOURS

M. Labadie, directeur des Domaines et de la Colonisation; Si Chadli Okbi, président, et M. Aribat, vice-président de la Municipalité de Tunis; Mme et M. Jarmon, le pharmacien bien connu, membre de la Chambre de Commerce; M. André Duran-Angliviel, avocat au barreau de Tunis, délégué au Grand Conseil; M^{rs} Thiaucourt, avocat-défenseur.

L'OUVERTURE

DU CAFE DU CASINO

Notre avenue Jules-Ferry s'embellit de jour en jour, et bientôt elle fera la nique à la fameuse cannebière de Marseille qui s'énergeuillit de cette rue de 3 à 400 mètres comme d'une merveille, té mon bon !

De beaux immeubles remplacent les vieilles maisons vétustes, des magasins sélects, très genre parisien, font place à ceux démodés d'avant-guerre, et puis les cafés et les bars se multiplient à plaisir et s'enjolivent pour attirer le consommateur, mais la palme, soit dit sans froisser les autres, revient incontestablement aujourd'hui au Café du Casino qu'on inaugurerait mardi soir en présence d'une nombreuse et sélecte assistance.

MM. Eymon, Monge et Grébauval, les propriétaires rayonnaient de joie devant leur œuvre, et recevaient avec beaucoup d'affabilité et de courtoisie leurs invités ravis du décor enchanteur et féérique qu'ils avaient sous les yeux et de la charmante réception qui leur était faite.

Cette inauguration fut un grand et beau succès dont peuvent s'enorgueillir nos amis et leur établissement est, sinon le plus beau, l'un des plus beaux de l'Afrique du Nord.

Nos meilleurs souhaits et compliments d'avoir doté Tunis d'un si bel établissement, dont la renommée dépassera vite nos étroites frontières.

ENGORE UN MOT SUR M. MOREAU, PRINCIPAL AUTEUR DE LA DEPRECIATION DU FRANC.

Un de nos lecteurs, qui nous approuve d'avoir quelque peu égratigné l'illustre auteur de la stabilisation du franc à quatre sous, nous envoie un article de la « Nation » intitulé :

« Pour le redressement énergétique des Finances »

LE PLAIDOYER DE M. MOREAU,

Grand Hôtel du Casino

HAMMAM-LIF
DEJEUNERS — DINERS
Ouvert toute l'année

qui s'étend sur quatre colonnes bien tassées que nous voudrions bien reproduire pour démontrer que l'ancien Gouverneur de la Banque de France ne mérite pas les louanges et les fleurs, dont on l'a couvert à l'occasion de son départ du grand établissement financier.

GARNET ROSE

Nous apprenons avec le plus vif plaisir la naissance d'une charmante fillette dans la famille de notre ami le prince M'Ahmed, le plus jeune fils de feu S. A. le Bey Mohamed En Naceur.

En cette heureuse circonstance, nous le prions d'agréer nos vœux de bonheur et de santé pour la nouveau-née.

UN DEUIL A BONE

La ville de Bone vient de perdre l'un de ses plus ardents et actifs défenseurs, dans la personne de M. Ferdinand Marchés, avocat-défenseur, délégué financier, ancien maire, ancien président du Conseil général du département de Constantine.

Malgré la tension qui existait entre le maire, M. Pétrolacci et lui, la mairie lui a fait des obsèques soennelles, ce qui prouve que devant la mort, les inimitiés, quand elles ne sont pas profondes disparaissent.

M. FABIANI PRESIDE LA CHAMBRE CORRECTIONNELLE

On attendait le distingué président de la 4^e Chambre correctionnelle, l'aimable M. Fabiani, conseiller général de la Corse, par le courrier du 13 octobre.

Il a devancé de quelques jours son arrivée et sitôt débarqué du bateau, qui le ramenait de son Ile de Beauté, il a repris ses fonctions et présidé, sans désemparer, la Chambre correctionnelle où il s'est montré bienveillant pour les délinquants.

Aurons-nous en lui un émule du bon juge M. Magnaud, dont on garde toujours le souvenir ?

Ses débuts permettent de le croire, Bravo, encore bravo.

M. EMILE MORINAUD EN ALGERIE

Notre ami, M. Emile Morinaud, sous-secrétaire d'Etat à l'Education physique, est en ce moment dans son département, où ses amis et ses électeurs sont heureux de le posséder pour quelques jours.

Sa présence mettra fin, il faut l'espérer, au mécontentement qui s'était produit dans l'est du département à la suite du geste facheux de M. Tardieu qui a rayé, d'un trait de plume, tous les candidats à la Légion d'honneur, pistonnés pas les frères Paul et Jules Cutilli : le premier sénateur, et le second député du Département.



DISTINGUEZ-VOUS DE LA FOULE

Un homme, quand sa compagne se poudre en public, a l'impression qu'on le regarde et il se sent gêné. Il n'existe pas de femme qui préfère se maquiller en public, ni divulguer le secret de l'attrait de son teint. Ce sont généralement des poudres de mauvaise qualité qui sont, fautives en l'occurrence. Elles rendent nécessaires de fréquentes applications, sans quoi le nez devient brillant et la peau luisante.

Pour vous distinguer de la foule grâce à un teint toujours frais et d'un aspect naturel — avec une peau qui ne cessera jamais d'être merveilleusement lisse, avec un air de fraîcheur, même pendant les fortes chaleurs — servez-vous de la Poudre Tokalon. La raison pour laquelle il n'est pas nécessaire d'appliquer constamment la Poudre Tokalon en public, est que la Moussé de Crème qu'elle contient rend cette poudre différente de toutes les autres. La Poudre Tokalon tient deux fois plus longtemps; elle est plus légère, plus fine, plus pure. Le soleil brûlant, le vent, la pluie, le tennis, la danse, la transpiration ne parviennent pas à ternir l'éclat plein de douceur et de fraîcheur qu'elle donne à votre peau.

DEUIL

Nous avons appris avec beaucoup de peine le décès de Mme Léon Daninos, femme de notre ami, administrateur-délégué de la Banque Franco-Tunisienne, décédée à Paris.

Ses obsèques ont eu lieu dimanche au milieu d'un grand concours d'amis.

Nous lui adressons, ainsi qu'à sa famille, nos plus sincères condoléances.

AU SUJET DE LA REFECTION DU PALMARIUM

Il y a quelque chose de changé au « Petit Matin », et celui qui y faisait la pluie et le beau temps, qu'on voyait dans tous les couloirs, vient de recevoir une tape d'importance.

Oyez : M. Laurent-Chat, directeur du « Courrier de Tunisie », a fait appel à notre courtoisie confraternelle pour publier les lignes suivantes :

« Dans votre réplique à ma réponse, au sujet de la réfection du Palmarium, le « Petit Matin » affecte de confondre les déclarations que j'ai rapportées de la Municipalité et la suggestion personnelle dont je les ai accompagnées.

C'est évidemment d'un zèle adroit, mais cela constitue une entorse à la vérité. »

Il faudrait donc admettre que la Municipalité ne veut pas dépenser plus de deux millions pour les travaux du Palmarium et que M. Laurent-Chat a suggéré qu'il y aurait peut-être lieu d'élever le montant des frais.

On se demandera pourquoi et en faveur de qui M. Laurent-Chat a exprimé cette suggestion avec un empressement aussi zélé.

Le Pacte de Rome L'Italie et sa Morale

Oui, Messieurs les Italiens, vous avez approuvé le pacte de Rome, et si celui-ci ne constitue pas une obligation pour l'Italie officielle, il reste obligatoire pour vous, MM. Orlando, Scialoja, Torre, et autres sénateurs, députés, pontificiens, et hommes d'Etat, qui y étiez co-intéressés; et votre honneur exige que vous en supportiez les conséquences.

Peut-être, les Italiens veulent-ils encore tirer argument du fait que le pacte de Londres a été conclu à un moment où ils se trouvaient tout-puissants, alors qu'ils ont accepté le pacte de Rome après Caporetto, et déclarer qu'il ne faut pas tenir compte de ce dernier pacte, parce que, l'Autriche ayant été écrasée en 1918, il fut, par conséquent, possible à leurs troupes d'entrer sans combat dans les régions aujourd'hui occupées, ou trois ans et demi d'efforts ne purent leur permettre de pénétrer par les armes ?

Eh bien, si Messieurs les Italiens veulent appliquer cette morale, peut-être leur faut-il un nouveau Caporetto... ?

Le territoire, disputé entre la Yougoslavie et l'Italie, est situé au centre de l'Europe, dans une position des plus importantes. Le conflit soulevé ne regarde donc pas seulement les deux peuples, mais toute l'Europe, et le monde entier, car la paix en dépend. Et il ne serait pas difficile d'avoir une paix durable, si l'Italie le voulait; mais pour cela serait-il encore nécessaire qu'elle change sa morale. Lorsqu'on parle de l'Italie, il s'agit toujours de l'Italie officielle et non pas du peuple. Les Yougoslaves ne prétendent à rien qui ne leur appartienne: que l'Italie fasse de même; et c'est alors l'accord, la paix ! La décision doit être laissée à la volonté du peuple: naturellement, pas sur la base d'un plébiscite fait isolément à Fiume, où l'Italie croit qu'il lui sera favorable et pour le refuser ailleurs. La volonté du peuple doit décider partout, dans toutes les régions contestées. Et si, par là, les Yougoslaves d'étaient perdre ce qu'ils aimeraient le mieux conserver, leur cœur n'en resterait pas moins tranquille. Je suis d'ailleurs convaincu que le peuple italien pense et ressent comme le peuple yougoslave, et que, exactement informé des faits, il répudierait certainement l'infamie politique suivie par le Gouvernement italien à l'égard des Yougoslaves, et qui consiste à leur nuire partout où c'est possible, là même où les intérêts italiens ne sont point touchés. La plus grande part de responsabilité incombe, certes, à la politique officielle italienne, mais les journaux italiens, avec leurs campagnes de nouvelles tendancieuses et souvent mensongères, en ont également assumé une lourde part. Les Yougoslaves n'avaient, jusqu'à ces événements, aucune haine envers les Italiens. Et toutes les offenses, mépris, dommages, que ce pays-ci leur ont fait subir depuis qu'ils occupent leur territoire — et qui sont pires que ceux soufferts en mille ans, du fait des barbares germaniques — peuvent être oubliés, si l'Italie veut renoncer à la politique de violence et de la justice. Qu'elle soit convaincue, que la paix, l'amitié et l'alliance sincère du peuple yougoslave lui seront un rempart plus fort, plus solide et plus durable que la possession illicite de ces terres qui ne peut assurer la paix et qui ne sera qu'éphémère.

Le 26 juin 1918, après la malheureuse offensive autrichienne sur la Piave, une

députation du Comité yougoslave s'est rendue chez le président du Conseil italien Orlando, pour féliciter l'armée italienne du succès remporté. A cette occasion M. Orlando, dans sa réponse a dit entre autres choses :

« ... Ecoutez : Le véritable objectif de la vie internationale de l'Italie, le chemin qui la conduira plus sûrement à sa grandeur future, se trouve plus haut; il se trouve là où s'agit aujourd'hui le problème européen le plus vital. Il se trouve dans la fraternité avec le vaste et puissant élément appelé à introduire des idées nouvelles dans la collaboration des peuples, ou à troubler cette collaboration par de longues guerres et de grands périls si, par une défiance inconsidérée, on le laissait s'égarer. Il se trouve, en un mot, dans l'alliance avec la grande famille slave.

« Ceci, Messieurs, a été pensé et écrit par Mazzini en 1871. Nous vivons en pleine réalisation, nous avons donné notre volonté, notre concours. Nous sommes résolus à marcher, jusqu'à la fin, dans cette voie que nous avons choisie. »

Si, aujourd'hui, l'attitude de l'Italie correspondait, en effet, aux conseils de Mazzini de 1871 et aux promesses de M. Orlando, du 26 juin 1918, ce serait dans le plus grand intérêt de l'Italie elle-même, des Yougoslaves et de l'Humanité.

Dr Ivan MARIJA-COK Député.

KORBOUS, Station Thermale LES HOTELS SONT OUVERTS

Renseignements, brochures, dépliants, tarifs : 11, avenue Roustan, Tunis.

Administration des Habous

AVIS DE LOCATION

1° La partie restante de l'enchr Bahich, de la fondation habous de Sidi-Medien, d'une superficie de 931 hectares 71 ares de terre de qualité moyenne, sans paille, ni eau, située au caïdat de Medjez-el-Bab.

Mise à prix : 94.137 francs.

2° La partie restante de l'enchr Khachab, de la fondation habous de Sidi-Medien, d'une superficie de 42 hectares 62 ares, de terres de qualité moyenne, sans paille et sans eau, située au caïdat de Medjez-el-Bab.

Mise à prix : 41.468 francs.

Il est donné avis au public que le 20 octobre courant, à 10 heures du matin, il sera procédé à l'Agence des Habous, à Medjez-el-Bab, à l'adjudication de location des deux enchirs sus-visés pour une durée d'une seule année, moyennant la mise à prix indiquée en regard de chacun d'eux.

Il est à noter qu'une superficie de 230 hectares 49, impropre à la culture, ne sera pas comprise dans la location du premier enchir.

De même, une superficie de 67 hectares 60, impropre à la culture, ne sera pas comprise dans la location du deuxième.

Ces superficies, exclues de la location, seront maintenues entre les mains des occupants.

Il est réservé que le locataire n'a pas le droit de s'opposer aux opérations de

partage qui seront réalisées par le géomètre chargé du lotissement des deux enchirs en question.

Pour de plus amples renseignements, s'adresser à l'Agence des Habous à Medjez-el-Bab ou au Bureau Foncier n° 28 à l'Administration des Habous, 55, rue de l'Eglise à Tunis.

Le Directeur des Habous : ALI SAKKAT.

DEMANDEZ PARTOUT

le Rhum Chauvet

JULES CURTELIN ET JEAN GASSAR Représentants-dépôtaires 4, Rue de Flandres — TUNIS

Grand Hôtel & G^d Hôtel de France 8, rue Léon Roches TUNIS

Eaoucurante - Ascenseur

2 appartements avec salle de bain privée Chauffage central partout

Grand Hôtel St-Georges

Chauffage central - Eau courante

Souffle du Zéphyr MARSA-PLAGE

Situation unique face à la mer Jardin - Terrasse - Eau courante J EYMON & Cie, Propriétaires

Compagnie Algérienne

Société Anonyme fondée en 1877 Capital : 105.000.000 de Francs entièrement versés Réserves : 58.000.000 de Francs Siège Social : PARIS, 59, rue d'Anjou

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE DE BOURSE ET DE CHANGE

Compte de dépôts à vue et à préavis Dépôts à échéance Escompte et Encaissement de tous Effets Crédits de Campagne Prête sur Marchandises Envois de Fonds - Opérations sur Titres Garde de Titres - Souscriptions Paiement de Coupons Location de compartiments de coffres-forts Emission de Chèques et de Lettres de Crédit sur tous Pays

Agences en France et dans toutes les Villes et Principales Localités de l'Algérie et du Maroc

EN TUNISIE : Tunis, Béja, Bizerte, Djerba, Gabès, Kairouan, Mahdia, Mateur, Medjez-el-Bab, Sfax, Souk-el-Arba, Souk-el-Khemis, Sousse, Zarzis.

CORRESPONDANTS

DANS LE MONDE ENTIER

Grande Pharmacie du Marché

10, Rue d'Espagne - TUNIS - Tél. 5.85 Paul JARMON, docteur en Pharmacie, Licencié ès-sciences, ex-chef de Travaux à la Faculté de Médecine de Toulouse. Pharmacie d'ordonnances : Produits purs. Prix modérés. Livraisons à domicile. Expédition à l'Intérieur. Fournisseur de l'Amicale des postiers français et de l'Amicale des postiers indigènes.

Placement Or

Sur terrain d'avenir. Grand lotissement 40.000 mc. au Belvédère-supérieur par lots de 400 à 500 mc. Facilités de paiement. S'adresser chez Ange NACCACHE, 8, Rue d'Alger, à Tunis - Tél. : 10.49.

MEUBLES DE STYLE

Maison D. GORGOS

37, Rue Bab-el-Khadra - TUNIS

ANIS BERGER

Claude Berger et Cie - Marseille

Aperitif Anisé



V. DARVAUX réunis Téléph. 30.55 7, Rue des Belges TUNIS

Vêtements Civils et Militaires

Rayon spécial de écorations et Insignes

Raymond Valensi

INGÉNIEUR ARCHITECTE TUNIS - 22, Rue de Russie - TUNIS DEPOT DE MACHINES AGRICOLES 11, Ave Al-Djazira, 41



LE CHAT NOIR

EAU DE COLOGNE TRIPLE EXTRAIT



PHARMACIE BLOCH

4, Avenue de France, et Rue Al-Djazira BLOCH Léon Fils Pharmacien de 1^{re} Classe de l'Université de Montpellier Lauréat de l'Ecole Supérieure d'Alger - Téléphone : 5.53

DEMANDEZ PARTOUT LES

apéritifs Licari

Pianos

ERARD, PLEYEL & HOFMANN

Les Trois marques mondiales J. & A. Bembaron 5, Rue Es-Sadikia - TUNIS

N. B. - Etant donné l'importance de nos achats nous vendons nos pianos à d-s prix défiant toute concurrence.

Les Femmes De 50 Ans Peuvent Maintenant N'en Paraître que 30



Surprenante Recette de Beauté

du Dr. Karl Stejskal, Professeur à la Faculté de Médecine de Vienne et éminent spécialiste de la peau.

Le Professeur Dr. Stejskal déclare : « La Crème Tokalon, aliment pour la peau, nourrit votre peau à l'endroit même où elle est appliquée. La crème fraîche et fluide d'olive préservées, le jaune d'œuf et les extraits végétaux émulsionnés que contient la Crème Tokalon sont rapidement absorbés par la peau et transformés en cellules et tissus vivants. »

100.000 FRANCS DE GARANTIE

Comptoir National d'Escompte de Paris

Société Anonyme au capital de 400 millions de Francs entièrement versés Dépôts à vue et à échéance fixe TAUX AVANTAGEUX

Agence en Tunisie :

TUNIS - BEJA - BIZERTE - MATEUR

MONASTIR - SFAJ - SOUSSE

Escompte et Recouvrements

TOUTES OPERATIONS DE BANQUE, DE BOURSE ET DE CHANGE

Location de compartiments de COFFRES-FORTS

- Dépôt de Colis -

Maisons recommandées

Tunisia-Palace, 1^{er} ordre, au centre de Tunis des gares, des bateaux, de la poste, des théâtres - Cuisine réputée à prix fixe, à la carte - Ascenseur.

Grande Fabrique d'Espadrilles Ripoll Mentero et Garcia - Tél. : 24.17 - 1, Rue Al-Djazira, Tunis - Gros, demi-gros, détail.

Maison de santé pour les yeux, dirigée par M. le Dr. Cu nod - 1^{re} Clinique fondée en Tunisie en 1883 1, rue Zarkoun - Tunis

Belle Jardinière - Vêtements et tout ce qui concerne la Toilette pour hommes. - M. A. Comby - 5, Rue d'Angleterre et 17, Rue d'Italie (en face la Poste, Tunis).

Grands Magasins de Nouveautés du « Petit Paris », Avenue de France, Tunis - Brami Frères et Cie, propriétaires.

Artificiers Ancienne maison Paonessa Père et Fils, Louis Paonessa Fils, successeur, rue de Bretagne - Tunis.

Grand Hôtel de France - 1^{er} ordre - L. de Lacroix, propriétaire - (Sousse-Tunisie).

Le Gérant : E. LUMBROSO Imp. GORSSE, BASCONE et MUSCAT

BANQUE DE TUNISIE

Société anonyme au Capital de 16.000.000 de Francs Siège Social à Tunis - Succursales à Sousse, Sfax et Bizerte Agences : Tunis (Agence A), Béja, Kairouan, Mahdia, Mateur Medjez-el-Bab, Monastir, Souk-el-Khemis, Ferryville Gabès, Zarzis, Ebba Ksour, Nabeul, Djerba

Escompte, Recouvrements, Dépôts à vue et à échéances fixes Emissions de chèques et de lettres de crédit pour tous pays. Ordres de Bourse. Dépôts de Titres. Location de coffres-forts

Agence de la Compagnie Générale Transatlantique

Chaux Hydraulique et Ciments PAUL POTIN

LEPOT : Rue de Turquie (Port) BUREAUX : 29, Avenue Jules-Ferry - TUNIS Téléphones : 1.57 Potinville Réseau Hammam Lif N° 2

Banque Franco-Tunisienne

des prêts mobiliers et monts de piété tunisiens.

La Société délivre des Bons de Caisse qui rapportent CINQ pour CENT NET d'impôt à vue, CINQ et DEMI pour CENT à 1 an. On peut dire que c'est le roi des placements, 13, Rue d'Alger - Tunis.

Compagnie de Navigation Mixte

Cie Touache - Paquebots-Poste Français Imm. au Trib. de Commerce de Lyon N° B 1624 AGENCE DE TUNIS Service régulier entre Marseille-Tunis et Tunis-Marseille Pour fret et passages, s'adresser aux Bureaux de l'Agence à Tunis, Rue d'Alger L'Agent principal : Casimir PEDELUPE

Office Français Immobilier & Commercial - « ASSURANCES »

(28^e ANNEE) 28 Rue d'Italie - TUNIS - Téléph. 18.96

Vous

qui désirez vendre : Fonds de Commerce, Immeubles, Terrains, etc., et qui ne trouvez pas d'acquéreur sur place, adressez-vous en confiance à OFFICE FRANÇAIS.

C^{ie} Générale Transatlantique

Services Maritimes de la Méditerranée AGENCE DE TUNIS Pour tous renseignements, s'adresser à l'Agence, 3, r. Es-Sadikia Départ de Tunis pour Marseille directs tous les samedis à 5 h. du soir. - Départs de Bizerte pour Marseille les mardis à 17 h.

Restaurant du Japon

G. FIORINI (Propriétaire) - 7, Rue Amilcar - TUNIS

Service à la Carte - Repas sur commande - Vraie cuisine italienne - Spécialité de Raviole et Cassate - Vins Fins de la Maison ROUFF de Naples - Vins du Piémont et Vins de Chianti.

Société Générale pour la Fabrication de la Dynamite

Procédés et Brevets A. NOBEL PELLET César, agent DEPOSITAIRE A TUNIS : 9, Rue de Bretagne Dynamite Gomme A et N° 1 Détonateurs, Mèches de mines, 3 lissus géod round - Téléphone 1.39. Adresse Télégraphique : Pellet - Tunis

« Vacuum Mobiloil »

Marque « GARGOYLE » Maison A. MODIGLIANI Agent général et Dépositaire pour la Tunisie 5, Rue Saint-Charles - TUNIS Télégr. : Import-Tunis Tél. : 0.74

Aux Armes & Munitions de France

Spécialité de Fusils à baguette, à percussion Centrale et à Hammerless Choix de REVOLVERS et PISTOLETS automatiques Vente de Poudre de l'Etat TAIEB ELLAMTI - SOUSSE Tél. : 80 - Télégr. TAIEB ELLAMTI - SOUSSE

Société Générale

Pour favoriser le Développement du Commerce et de l'Industrie en France Société Anonyme fondée en 1864 au Capital : 500.000.000 Siège Social à Paris : 29, Boulevard Haussmann Agence de Tunis, Place de Rome

PRINCIPALES OPERATIONS

Comptes de Dépôts de fonds et comptes courants intérêts - Escompte et encaissement d'effets de commerce - Avances sur marchandises et connaissements - Crédits documentaires - Délivrance de chèques sur tous pays - Opérations de Bourses - Souscriptions sans frais aux émissions - Avances sur titres - Garde de titres - Paiement de coupons - Virements télégraphiques - Lettres de crédit ci ou aires en francs et en monnaies étrangères - Change de monnaie.

Correspondants sur toutes les places de France et de l'Etranger

GARAGE VICTORINE

12, Rue de Vesoul

Machines Agricoles

R. WALLUT & C^{ie}

Société Anonyme au Capital de 40 millions de Francs entièrement versés TUNIS - 99, Rue de Portugal - TUNIS COLLECTION LA PLUS COMPLETE DE MACHINES POUR L'AGRICULTURE Catalogues et renseignements franco sur demande Adresse Télégr. : Wallut - Tunis : Téléph. : 1.74

AGENCE GENERALE D'ASSURANCES

LA NATIONALE

Vie, Incendie, Accidents de toute nature, Vol, Grêle.

« LA NATIONALE », se classe comme les années précédentes en tête de toutes les Compagnies françaises, dépassant de beaucoup la Compagnie venant immédiatement après elle.

Siège Social : 2 rue Pillet Villi et 47, rue Laflitte - PARIS

S'adresser pour tous renseignements chez

MM. Eugène BESSIS & Fils, Agents généraux

4, av. de France - TUNIS - Téléph. 4.79

MATERIAUX DE CONSTRUCTION

B. BISMUTH

Importateur direct de la Société Générale des Tuileries de Marseille et Cie

Chaux et Ciments « Valette-Viallard » de Cruas admis par les Administrations des Travaux Publics et du Génie Militaire

Fers, aciers marchands

Usine d'Agglom. en Ciment à Djebel-Djelloud

ENTREPOT : 8, Rue de Portugal (prolongée)

BUREAUX : Rue Es-Sadikia

Grande Distillerie Tunisienne

G. & E. LICARI

USINE A VAPEUR Rue d'Espagne et Rue de Besançon - TUNIS

Liquores de premier choix - Vins en gros SPECIALITE D'AMER ET DE FERNET LICARI Récompensés à plusieurs expositions et concours. - Médaille d'or. - Exposition Universelle de Paris 1900. - de Médaille vermeil au Concours de Paris 1900.